

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE « NOTRE CONTRIBUTION À L'ENVIRONNEMENT »

Le Best Western Hôtel de La Paix a reçu l'Ecolabel Européen et dans ce cadre nous nous engageons à respecter et à promouvoir ces principes suivants :

Préserver l'eau

- En installant des économiseurs d'eau sur les robinets et douchettes.
- En privilégiant des équipements peu gourmands en eau pour nos chasses d'eau et machines à laver.
 - En choisissant des dispositifs rationnels de consommations d'eau pour l'arrosage des extérieurs.
 - En utilisant des produits d'entretien biodégradables sans phosphates.
 - En privilégiant le nettoyage avec des microfibras et des produits naturels comme le vinaigre.
- En équipant la piscine d'un système de dosage automatique qui utilise une quantité de désinfectant réduite.
 - En récupérant et recyclant les graisses et huiles de cuisson.

Préserver l'énergie

- En choisissant de consommer 50% de notre électricité en énergie verte.
- En utilisant des dispositifs techniques d'économie d'énergie : ampoules basses consommations, Leds, systèmes d'extinction automatique des lampes, gestions du chauffage, de la climatisation, et de l'électricité centralisés à l'accueil permettant d'optimiser et d'ajuster au mieux les consommations d'énergie.
- En installant un toit végétalisé pour renforcer naturellement l'isolation de nos toits.
- En privilégiant systématiquement des produits à haute efficacité énergétique. Par exemple, tous nos équipements de bureau sont Energy Star.

Limiter la production de déchets

- En privilégiant le vrac pour les emballages et les transports.
- En recyclant le verre, les plastiques, l'aluminium, le papier et les cartons.
 - En consignnant nos bouteilles.

Former et sensibiliser

- En s'assurant que le personnel soit correctement informé et formé aux éco-gestes.
- En informant les clients sur les actions menées en faveur de l'environnement dans notre hôtel et sur les moyens de contribuer à notre politique.

Privilégier les achats durables

- En achetant des produits locaux, de saisons et issus du commerce équitable.
- En référençant systématiquement des produits écolabellisés.

Collaborer avec nos partenaires

- En dialoguant avec l'ensemble de nos parties prenantes (fournisseurs, prestataires, clients, partenaires commerciaux etc...)

Date et Signature

